

# ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussigné Gilles TATI, Directeur

Atteste que : **DUBRAY Stéphane**

A suivi une formation : **R489 - Chariots à conducteur porté**

Catégories :



**PROCARIST**

- Complément de formation 6+

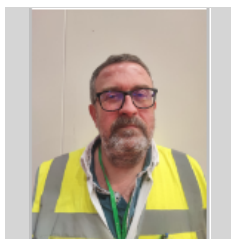
Fait à Saint Ouen l'Aumône  
le 20/04/2026

Dates : 2026-04-20

Durée :

**Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit**

## AUTORISATION DE CONDUITE R489 - Chariots à conducteur porté



Titulaire :

**DUBRAY Stéphane**

Date de naissance :

**28/03/1976**

CAT - Type	Option	NOM Prénom du testeur Épreuves pratiques	Obtention Echéance
003	Frontal de capacité 6 tonnes		
004	Frontal de capacité > 6 tonnes		
005	A mât rétractable		
006	Complément de formation 6+	<b>Désiré MAKOUTA</b>	20/04/2026 19/04/2031
007	Hors production		
01A	Transpalette Préparateur haut. 1,20 m		
01B	Gerbeur haut. > 1,20 m		
02A	Porteur de capacité 2 tonnes		
02B	Tracteur de capacité 25 tonnes		

Besoin de conserver une trace digitale de votre permis CACES ? Vous pouvez le retrouver et le partager en suivant ce lien : [https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1fp\\_poysALuicrvgg8evDDoGZAqtTaQP4\\_](https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1fp_poysALuicrvgg8evDDoGZAqtTaQP4_)

Ou tout simplement en scannant ce QR-code

CACES sécurisé par

**Digiforma**

Le logiciel tout-en-un de la formation



**Consignes de conduite et de sécurité**

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle

Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés

et s'assurer de leur port :

- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins

Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.

Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant

une absence momentanée de l'opérateur titulaire.

Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées

aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.

Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Titulaire :

**DUBRAY Stéphane**

Signature du titulaire

**Délivrée le 20/04/2026**

**par : CFC 95 PROCARIST**

**Formation et évaluation :**

**CFC 95 PROCARIST**

**37, avenue des Béthunes**

**95310 Saint Ouen l'Aumône**

**AUTORISATION DE CONDUITE**

Valide jusqu'au .....

Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation  
Signature du Médecin du Travail

CACES sécurisé par

**Digiforma**

Le logiciel tout-en-un de la formation



Document recto / verso

Toute copie doit comporter les deux faces